

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 25 juillet 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 3<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mathieu Gagné, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, Jean-François Poirier sous la présidence de monsieur le maire, Yves Daoust, formant quorum.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

#### **24-07-133 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Christian Brault  
Appuyé par M. Jean-François Poirier  
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

#### **24-07-134 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 25 juillet 2024.

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, en y ajoutant les points **6.2, 7.1 et 10.1**, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2024
4. Période de questions / intervenants
5. Urbanisme / Environnement
6. Administration générale / Finances / Greffe
  - 6.1 Comptes à payer
  - 6.2 Hydro-Québec / Permission numéro 1402-023-385274 – Autorisation de signature**
7. Loisirs et vie communautaire
  - 7.1 MRC de Beauharnois-Salaberry / Bail tronçon sentier multifonctionnel – Autorisation de signature**
8. Travaux publics / Voirie
9. Sécurité incendie / Sécurité publique et civile
10. Varia
  - 10.1 Demande d'appui à la démarche de financement de la Fondation Gisèle Faubert**
11. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

#### **24-07-135 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024**

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par M. Christian Brault  
Et unanimement résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2024, tel que déposé.

**ADOPTÉ**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Les questions ont été répondues sur place.

## **URBANISME / ENVIRONNEMENT**

Aucun sujet n'a été traité sous ce point.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / GREFFE**

### **24-07-136 COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Mathieu Gagné  
Appuyé par M. Jean-François Poirier  
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes annexée aux présentes et totalisant un montant de 1 058 041.23 \$, soit approuvée.

**ADOPTÉ**

### **24-07-137 HYDRO-QUÉBEC / PERMISSION NUMÉRO 1402-023-385274 – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** le prolongement de la rue Charles-Larocque et de la rue du Canal;

**ATTENDU** que ces rues sont situées sur un terrain appartenant à Hydro-Québec;

**ATTENDU** qu'une permission est requise pour autoriser la Municipalité à utiliser les lieux;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à la présente, le cas échéant.

**ADOPTÉ**

## **LOISIRS / CULTURE / VIE COMMUNAUTAIRE**

### **24-07-138 MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY / BAIL TRONÇON SENTIER MULTIFONCTIONNEL – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague a formellement appuyé par la résolution numéro 23-10-205 le projet d'aménagement d'un sentier multifonctionnel permettant de relier le Parc régional de Beauharnois-Salaberry au quartier du Canal, de façon sécuritaire;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague est propriétaire de l'un des lots visés par le projet, soit le lot 6 292 676 du Cadastre du Québec (circonscription foncière de Beauharnois);

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite convenir d'un bail avec la MRC de Beauharnois-Salaberry afin de permettre la réalisation de ce projet d'aménagement ainsi que pour en définir les modalités de gestion et en assurer la pérennité.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, le bail déposé ainsi que tout document afférent, le cas échéant.

**ADOPTÉ**

#### **TRAVAUX PUBLICS / VOIRIE**

Aucun sujet n'a été traité sous ce point.

#### **SÉCURITÉ INCENDIE / SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**

Aucun sujet n'a été traité sous ce point.

#### **VARIA**

#### **24-07-139 DEMANDE D'APPUI À LA DÉMARCHE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION GISÈLE FAUBERT**

**ATTENDU** que la Fondation Gisèle Faubert Inc. a été fondée en 1999 par madame Gisèle Faubert, afin de venir en aide financièrement aux familles d'enfants affectés par des maladies ou troubles quelconques;

**ATTENDU** que la Fondation Gisèle Faubert s'est donnée comme mission de construire et d'exploiter une maison de soins palliatifs pour desservir les résidents et résidentes des 65 municipalités de la Montérégie-Ouest;

**ATTENDU** que la Fondation Gisèle Faubert porte le projet de la Maison de soins palliatifs Gisèle Faubert comprenant l'accueil, l'hébergement, les soins et l'accompagnement des personnes en fin de vie;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un projet important pour la communauté roussillonnaise et de la Montérégie Ouest;

**ATTENDU** qu'actuellement près de 50% des personnes en fin de vie nécessitent des soins palliatifs;

**ATTENDU** que la région est confrontée à un important déficit de lits en soins palliatifs et que la situation tend à s'aggraver étant donné la hausse de population prévue de l'ordre de 25% d'ici 2036;

**ATTENDU** que le ministère de la Santé et des Services sociaux a octroyé son soutien au projet;

**ATTENDU** que le projet est avancé, notamment, le terrain a été acquis, les plans architecturaux élaborés, les permis et les autorisations gouvernementales obtenues;

**ATTENDU** que pour réaliser sa mission, la Fondation Gisèle Faubert doit accumuler les fonds nécessaires à la construction de la maison, l'achat d'équipement ainsi que l'aménagement et les fonds pour la première année d'exploitation;

**ATTENDU** que l'objectif à atteindre dans le cadre de la campagne majeure de financement est de 6 500 000 \$;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse  
Appuyé par M. Paul Lavallière  
Et unanimement résolu

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague appuie la démarche de la Fondation Gisèle Faubert dans le cadre de sa campagne majeure de financement de 6 500 000 \$.

Que la présente résolution soit transmise aux municipalités concernées ainsi qu'à la Fondation Gisèle Faubert.

**ADOPTÉ**

**24-07-140 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mathieu Gagné  
Appuyé par M. Christian Brault  
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 58.

**ADOPTÉ**

---

Yves Daoust  
Maire

---

Dany Michaud  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière